

FLASH INFOS

Panorama de l'actualité de l'ASECNA

UN NOUVEAU SYSTÈME DE BALISAGE LUMINEUX POUR L'AÉROPORT D'ABIDJAN



N°537
du 04 février 2022

S M M A I R E

- Un nouveau système de balisage lumineux pour l'aéroport d'Abidjan..... 3
- Signature d'une convention ASECNA/RASCOM..... 7
- L'ASECNA cède l'ATR-42 à l'Etat du Sénégal 8
- Visite du nouveau Secrétaire général de l'OACI au Siège 9
- Installation des nouveaux Directeurs 10
- EXPAT honore ses retraités..... 11

FLASH INFOS

Panorama de l'actualité de l'ASECNA

LA UNE DU FLASH

Un nouveau système de balisage lumineux pour l'aéroport d'Abidjan



Environ 8 milliards de FCFA, c'est le montant qu'aura coûté à l'ASECNA, l'important chantier de rénovation du système de balisage lumineux de l'aéroport international Félix HOUPHOUET BOIGNY. Ce qu'Amadou KONE, Ministre ivoirien des transports qualifie d'« effort exceptionnel » de la part de l'Agence, en pleine pandémie de coronavirus. Les travaux, débutés il y a 4 ans, sont achevés et les nouveaux équipements ont été inaugurés le 28 janvier en présence du Ministre des Transports de Côte d'Ivoire, du Directeur Général des relations multilatérales, Représentant Mme la Ministre d'Etat en charge des Affaires Etrangères, du Président du Conseil d'Administration et du Directeur Général de l'ASECNA.

L'ensemble du projet réalisé par INEO, entreprise spécialisée en génie électrique, comprend quatre composantes qui améliorent la visibilité de la piste d'atterrissage, facilitent les manœuvres d'atterrissage et de décollage des aéronefs et renforcent ainsi la sécurité sur l'aéroport d'Abidjan. Le tout dans un souci d'épouser la vision d'une activité de transport aérien moins polluante.

Les 4 composantes du projet portent sur la rénovation du dispositif de production et de distribution d'énergie électrique, la rénovation par des technologies modernes de l'ensemble du dispositif de balisage lumineux d'approche et de piste, la

réalisation d'une rampe de balisage simplifiée du côté Sud de la piste et le balisage axial de piste.

Au cours de la cérémonie d'inauguration qui a enregistré la participation de tous les acteurs de la plateforme aéroportuaire d'Abidjan, les compagnies aériennes et les Ambassadeurs des Etats membres de l'ASECNA accrédités en Côte d'Ivoire, le Ministre des Transports de Côte D'ivoire a chaleureusement remercié l'ASECNA pour la réalisation de ce projet qui s'inscrit parfaitement dans l'ambition du gouvernement ivoirien d'extension et de modernisation de l'aéroport international d'Abidjan.

L'aéroport international Félix HOUPHOUET BOIGNY, construit en 1957 et baptisé en 1960, est devenu l'une des plus importantes plateformes aéroportuaires de l'Afrique de l'Ouest. Il a enregistré un accroissement constant de son trafic et le nombre de passagers est passé de 600 000 en 2010 à plus de 2 millions en 2017. Les compagnies aériennes qui desservent Abidjan sont passées de 12 en 2017 à 23 en 2019.

Pour le Ministre Amadou Koné, des travaux d'extension de l'aérogare internationale seront entrepris incessamment pour faire face à cet accroissement prévisible du trafic au cours des prochaines années. Les équipements réalisés par l'ASECNA

permettront de quadrupler les capacités opérationnelles d'atterrissage et de décollage de l'aéroport.

« Nous sommes fier de ce qui est fait à l'aéroport d'Abidjan. Ce qui est de meilleur dans le transport aérien se fait à Abidjan », a lancé le Ministre.

Le Directeur Général de l'ASECNA a salué les importants efforts consentis par le gouvernement ivoirien pour faire de l'aéroport d'Abidjan l'un des plus dynamiques du continent. Les investissements consentis pour la modernisation de l'aéroport et de ses équipements ont notamment permis la réalisation des travaux nécessaires à la desserte de l'aéroport par le plus gros aéronef de transports public de passagers au monde, l'A380, la construction d'un taxiway parallèle et de parkings de stationnement supplémentaires, favorisant ainsi la certification aux normes de l'Aviation Civile internationale (OACI) de l'aéroport.

C'est pourquoi l'ASECNA, conformément à sa mission, a décidé d'accompagner l'ambition de la Côte d'Ivoire de faire d'Abidjan un hub du transport aérien dans la sous-région ouest-africaine.

« C'est porter l'aéroport d'Abidjan à une autre dimension. En ma connaissance, il n'y a que deux aéroports au sein de l'ASECNA qui ont atteint cette performance. Ce balisage axial ouvre également la voie pour la mise en œuvre de procédures d'approche et d'atterrissage de plus grande précision notamment de catégorie 2... Nous avons tenu à conduire à terme ce projet d'une importance capitale pour le bon fonctionnement de l'aéroport d'Abidjan, malgré l'impact négatif de la crise sanitaire sur les ressources de l'Agence », a souligné M. Mohamed MOUSSA.



Un nouveau système de balisage lumineux pour l'aéroport d'Abidjan (suite)

Un projet complexe et essentiel

C'est un projet complexe et essentiel pour les atterrissages et décollages qui a été mené à l'aéroport d'Abidjan. Les travaux ont été conduits de jour comme de nuit et en toute saison sans interruption du trafic. Une véritable prouesse pour les équipes techniques de INEO, de l'ASECNA et de AERIA, le gestionnaire de l'aéroport d'Abidjan.

Pour Monsieur Emmanuel BARTHOUX, Directeur Général de INEO Energy Systems, la réalisation du projet a nécessité l'installation d'environ 1000 feux et 120km de câbles.

Ce projet comprend 4 composantes :

La première composante concerne la rénovation totale du dispositif de production et de distribution de l'énergie électrique pour assurer, en cas d'interruption de l'énergie publique, une prise en charge sans délai de l'ensemble des installations techniques de navigation aérienne sur l'aéroport ;

La seconde composante a permis de rénover avec les technologies les plus modernes et dans un souci également de protection de l'environnement, tout le dispositif de balisage lumineux d'approche et de piste y compris celui de la nouvelle voie de circulation et des postes de stationnement additionnels ;

La troisième composante a permis de réaliser ce que l'on appelle une rampe de balisage simplifiée du côté sud de la piste, une recommandation du bureau Enquête Accident d'Aviation de la Côte d'Ivoire. Cet équipement permet d'améliorer la desserte de la piste en offrant aux aéronefs une autre alternative pour des opérations de décollage et d'atterrissage en toute sécurité lorsque les conditions météorologiques ne sont pas favorables à l'utilisation du côté nord de la piste.

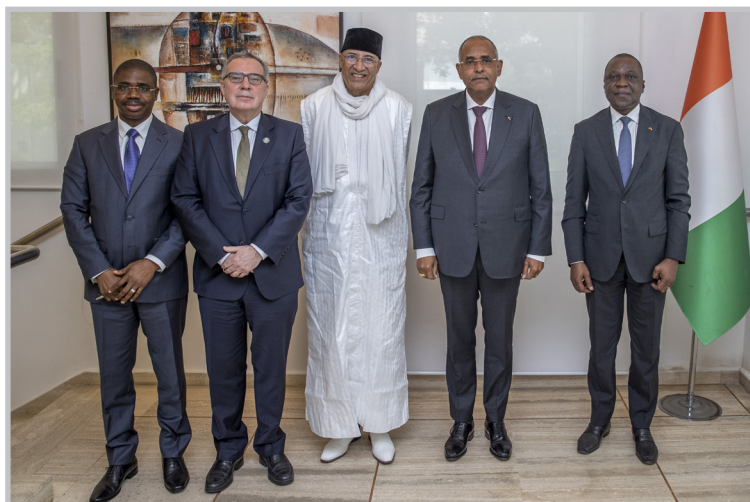
En fin, la dernière composante de ce projet, est la mise en œuvre d'un balisage axial afin de renforcer la sécurité des opérations d'atterrissage et de décollage sur l'aéroport. Ce balisage axial, ouvre également, la voie pour la mise en œuvre de procédures opérationnelles d'approche et d'atterrissage de plus grande précision, notamment en catégorie 2.

Audience avec les autorités ivoiriennes

Au cours de son séjour, le Directeur Général, accompagné du Président du Conseil d'Administration et du Représentant de l'ASECNA auprès de la Côte d'Ivoire, a été reçu en audience par son Excellence Monsieur le Premier Ministre de Côte d'Ivoire, en présence du Ministre des Transports. A l'occasion, Monsieur Mohamed MOUSA a présenté à Monsieur Patrick

ACHI le système de balisage lumineux de haute technologie et conforme aux standards internationaux réalisé par l'ASECNA à l'Aéroport International Felix Houphouët Boigny. Il a renouvelé sa volonté d'accompagner les Etats membres dans toutes les initiatives pour le développement des infrastructures en vue de rendre les aéroports plus performants et plus sûrs. C'est pourquoi le Directeur Général a élaboré un plan d'investissement 2023-2027 qui sera soumis à l'approbation de la prochaine réunion du Comité des Ministres en juillet prochain. Ce plan d'investissement, devrait permettre non seulement de renforcer la mission de service publique de l'Agence au bénéfice de la communauté ASECNA, mais également de soutenir l'ambition de faire bénéficier ces services à l'Afrique tout entière.

Ila également présenté au Chef du Gouvernement le projet de construction du ciel unique pour l'Afrique (CUPA) qui sera une composante de l'agenda 2063 de l'Union africaine avec le Système de Navigation par satellite de type SBAS comme pilier essentiel. « Le Soutien de son excellence Monsieur le Président de la République de la Côte d'Ivoire, Champion de l'Union Africaine pour la Mise en œuvre de l'Agenda 2063, nous permettra sans aucun doute d'atteindre nos objectifs » a conclu le Directeur Général.



FLASH INFOS

Panorama de l'actualité de l'ASECNA

LA UNE DU FLASH

Un nouveau système de balisage lumineux pour l'aéroport d'Abidjan (fin)

Le Directeur général le Président du Conseil d'Administration et le Représentant auprès de la Côte d'Ivoire ont également été reçus par Son excellence Mme Kandia CAMARA, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, de l'intégration africaine et de la Diaspora. A l'occasion de cette audience, le Directeur général a remercié le gouvernement ivoirien pour l'accompagnement qu'il apporte à l'Agence pour le respect des dispositions de la convention, notamment son

statut international ainsi que le projet de construction du ciel unique pour l'Afrique et le projet SBAS qui en est un des piliers essentiels.

Avant ces audiences, le Directeur Général et le Président du Conseil d'Administration ont rendu une visite de courtoisie à Monsieur Sinali SILUE, Directeur Général de l'Autorité Nationale de l'Aviation Civile, Administrateur de l'ASECNA pour la Côte d'Ivoire.





En marge du cocktail dinatoire offert par l'ASECNA dans le cadre de la cérémonie d'inauguration du système de balisage lumineux de l'aéroport d'Abidjan, les Directeurs généraux de l'ASECNA et de l'Organisation Régionale Africaine de Communications par Satellite (RASCOM) ont procédé le 28 janvier à Abidjan à la signature du bulletin d'adhésion de l'Agence à cette organisation panafricaine. L'adhésion de l'ASECNA dans cette organisation en qualité d'actionnaire viendra donner sans aucun doute un coup d'accélérateur à l'opérationnalisation du projet de navigation par satellite initié par l'ASECNA A- SBAS au profit du continent africain.

En effet, pour Monsieur Mamadou SARR, Directeur Général de RASCOM, son institution pourrait mettre ses satellites et ses positions orbitales à la disposition de l'ASECNA dans la perspective du déploiement de son système SBAS à l'échelle du continent.

Monsieur Mohamed MOUSSA a salué la signature de ce protocole d'accord qui est la concrétisation de la vision des Chefs d'Etat de favoriser l'utilisation de satellites africains pour le SBAS.

RASCOM a été créée à Abidjan en mai 1992 pour répondre à l'impératif pour l'Afrique de se doter d'un satellite de télécommunication répondant à des spécifications bien définies pour satisfaire de manière globale et optimale les besoins de télécommunication du continent.

Il faut signaler que par la Résolution 2021 CM67-11, le Comité des Ministres, lors de sa 67ème session tenue en juillet 2021, ayant reconnu le SBAS comme un levier important pour la mise en œuvre du Ciel Unique pour l'Afrique, a autorisé le Directeur général à prendre attache avec toutes les parties prenantes, tant sur le continent africain que dans le reste du monde, pour permettre la mise en œuvre de cette initiative stratégique.



Le 31 décembre 2021, s'est tenue la cérémonie de remise officielle de l'avion de calibration de type ATR 42 qui a été offert à l'Etat du Sénégal, et plus précisément, à l'Armée nationale de cet Etat membre, après avoir effectué sa dernière mission le 18 décembre, dans l'Océan Indien.

La remise officielle de cet appareil, a eu lieu dans la plus grande sobriété dans les locaux du Contrôle en vol sis à l'Aéroport militaire L.S. Senghor. Le Directeur Général, Monsieur Mohamed Moussa avait ainsi comme hôtes de nombreuses personnalités de l'Etat du Sénégal parmi lesquelles on comptait, le Ministre du Tourisme et des Transports aériens et son collègue des Forces armées, le Chef d'état-major général des Forces Armées, le Chef d'état-major de l'Armée de l'Air et le Chef d'Etat major particulier du Président de la République du Sénégal.

Le Directeur général a indiqué à ses hôtes que l'ATR 42-300 « a commencé à servir au Sénégal et va aussi achever sa vie ici, au Sénégal. Après trente-trois ans de services rendus à la communauté des 18 Etats membres de l'ASECNA, notre avion vient d'être remplacé ». En effet, l'ATR 42 a été acquis en 1988. Cet appareil qui pèse 16.700 tonnes au décollage, prend 4,5 tonnes de carburant pour une autonomie de près de 10 heures de vol sans ravitaillement et a effectué 24 000 heures de vol.

Cet aéronef qui était utilisé pour les missions de



calibration des installations de navigation aérienne a ainsi été utilisé sur presque tous les continents du monde, précisément en Afrique, en Europe et en Amérique, dans l'océan Indien, l'océan Pacifique ou encore l'océan Atlantique. C'est "certainement l'un des avions de calibration qui ont fait le tour du monde pour avoir servi, à travers l'ASECNA, l'aviation civile internationale", a souligné Mohamed Moussa. Et d'ajouter que l'ATR a été au rendez-vous "partout où la navigation de la sécurité aérienne a requis la présence d'un avion parfaitement équipé pour assurer la régulation des aides à la navigation aérienne"

En outre, le Directeur général ajoutera que le Sénégal, qui a vu naître cette institution de coopération et d'intégration, le 12 décembre 1959, sur son sol et qui abrite son siège, mérite bien ce don effectué avec l'approbation de l'ensemble des Etats membres.

M. Alioune Sarr Ministre du Tourisme et des Transports aériens et présentement, Président du Comité des Ministres de l'ASECNA, a salué les efforts de l'ASECNA pour améliorer la qualité de ses services et contribuer au développement de l'aviation de ses Etats membres, et a rassuré que le Sénégal utilisera l'appareil selon les normes établies par l'OACI. Enfin, pour sa part, le Ministre des Forces Armées, Maître Sidiki Kaba s'est félicité que cet appareil permettra de renforcer la flotte de l'armée.



Dans le cadre de sa tournée africaine qui fait suite à sa prise de fonction en août 2021, le nouveau Secrétaire général de l'OACI a effectué une visite au Sénégal pour s'entretenir avec les autorités nationales du pays.

Cette tournée africaine, dans un contexte de lutte contre les effets néfastes de la pandémie du coronavirus sur le transport aérien avait pour objectif de discuter avec les Etats et gouvernements de la relance et de leur apporter le soutien de l'OACI, mais aussi, d'encourager ces derniers à soutenir leurs industries du transport aérien.

Ce séjour a été mis à profit par Monsieur Salazar pour effectuer une visite au Siège, plus précisément, à la station terrienne de Yoff, puis, à la Représentation de l'ASECNA au Sénégal.

Dans ces locaux, et sous la conduite du Directeur de l'Exploitation de la navigation aérienne, M. Louis Bakiéon, il a reçu des explications sur le fonctionnement de la station et la manière dont le trafic était géré au niveau de l'ensemble des espaces aériens à la charge de l'ASECNA. De manière plus concrète encore, il a pu voir à l'œuvre, les contrôleurs aériens du CRNA de Dakar, et a manifesté un grand intérêt au travail effectué par ces derniers à travers de nombreuses questions auxquelles Mme Aïssata Sy, Représentant de l'ASECNA et ses collaborateurs ont donné réponse.

Régulièrement, au cours de sa visite, le nouveau Secrétaire général de l'OACI a exprimé les sentiments très positifs qu'il nourrit à l'endroit de l'ASECNA dans une ambiance assez décontractée malgré les rigueurs protocolaires.





Nommés aux fonctions de Directeur des Activités Aéronautiques Nationales (DAN) et Directeur Qualité, Sécurité, Sureté, Qualité et Environnement, Messieurs Parfait

AMALET et Rahimi Touré AROUNA ont été installés le 3 janvier. Les cérémonies se sont déroulées en présence des membres du CODIR.



Comme chaque année, EXPAT a procédé à la remise symbolique des cadeaux aux retraités expatriés.

Compte tenu de la situation sanitaire due à la Covid 19 l'événement s'est déroulé par site





ASECNA

Siège Social

**32-38 avenue Jean Jaurès B.P 3144
Tel : (221) 33 849 66 00
Fax (221) 33 823 46 54**

Délégation à Paris

**75 rue La Boétie – 75 008 Paris
Tel : (331) 44 95 07 18
Fax : (331) 42 25 73 11**

Délégation à Montréal

**999, UNIVERSITY STREET – SUITE 740
Montréal – Québec – H3C 5J9
Tel : (1514) 954 83 87
Fax : (1514) 954 15 8151**

Délégation à l'Union Africaine

**LUKE RESIDENCE, VILLA n°B185_3,
SUB CITY Yeka, ADDIS ABABA,
KEBELE 20/21
Tel : +251983934191.**

Les routes du ciel, notre métier